

Monsieur,

Conformément à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le détail de la Garantie sur les produits CETAL :

\* Nous garantissons **10 ans** tous nos assemblages de portails et clôtures. Hors accessoires du commerce , exemples : béquille, serrure, cylindre, arrêt d'ouverture et butoir central. Il va de soi que cette garantie ne couvre pas les détériorations par accident.

\* La garantie contractuelle proposée par SOMFY sur les motorisations distribuées par CETAL est de **3 ans**.

\* Notre garantie n'est accordée que si des conditions normales de mise en œuvre, d'utilisation et d'entretien ont été respectées. Sont exclus tous les sinistres dus au transport. D'ordre général, sont également exclus les dommages occasionnés par :

- La guerre, un acte de terrorisme ou de sabotage commis dans le cadre d'actions concertées,
- Tout cataclysme naturel présentant un caractère catastrophique,
- Les dommages dus aux effets directs ou indirects d'explosions, de dégagements de chaleur de plus de 80°C, de la radioactivité, de produits toxiques, explosifs ou dangereux.

Toutes dégradations diverses aux revêtements dues :

- A un usage anormal, à l'usure et au vieillissement normaux,
- Aux chocs d'origine mécanique et aux chocs thermiques importants,
- Aux frottements d'objets contondants,
- Aux projections et vapeurs de produits chimiques.

Les dommages affectant les bords ou parties de bords non traités ainsi que les endroits où la tôle aura subi une courbure dont le rayon interne est inférieur à 0,5 mm.

Les dommages mécaniques résultant de manipulations lors du transport, chargement, déchargement, installation.

\* En tout état de cause, notre responsabilité se limite à la simple fourniture des éléments défectueux, en franco de port et exclusion faite de la main-d'œuvre engendrée par le remplacement de ces éléments.

\* Nous garantissons l'accrochage de la laque, sa bonne tenue dans le temps et l'uniformité de son vieillissement pour une période maximale de :

- 10 ans pour applications sur les profilés Aluminium en usage normal,
- 5 ans pour applications sur les profilés Aluminium dans les cas suivants :
  - Implantation à plus de 5.000 mètres d'une côte ou d'un estuaire (dans une région côtière),
  - Implantation dans un milieu agressif ou industriel, ou encore dans une zone urbaine à forte densité de véhicules,
- L'implantation à moins de 5.000 mètres d'une côte ou d'un estuaire exclue toute garantie de tenue du thermolaquage et ce, du fait du milieu agressif et abrasif (salinité accélérant particulièrement le processus de corrosion) que représentent les «environnements marins».

\* La fréquence des nettoyages est fonction du lieu d'implantation, il est recommandé en zone rurale et en milieu urbain de faible intensité d'effectuer 2 nettoyages par an .  
Utilisez de l'eau additionnée d'un détergent doux. Il est capital de bien rincer ensuite à l'eau claire et d'essuyer à l'aide d'un chiffon doux, non pelucheux et absorbant.

➤ Il faut, en tout état de cause, éviter l'utilisation de produits agressifs tels que certains détergents pour lessives ou lave-vaisselle et des produits basiques ou acides. L'usage de tampons abrasifs grossiers tels que paille de fer ou papier émeri est naturellement prohibé.

➤ Ne pas nettoyer les surfaces lorsqu'elles sont ou ont été exposées à la chaleur.

➤ Ne pas utiliser de solvants sur les surfaces thermolaquées. Sont particulièrement prohibés les solvants polaires tels que alcools, acétones, esters, éthers, hydrocarbures aromatiques (benzène, toluène, xylène, etc.), etc.

#### La garantie de la motorisation Somfy :

La garantie contractuelle proposée par SOMFY sur les produits distribués par CETAL est de 3 ans.  
Les conditions de mise en œuvre de cette garantie sont disponibles sur simple demande.

Espérant toujours vous satisfaire, nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CETAL



CLOTURES & PORTAILS -

BRISE-VUE

*Signé*

**CETAL**

**CETAL**

7, ALLÉE DES AULNES  
Z.A. PARC DE HAYE  
54840 VELAINÉ-EN-HAYE

TÉL 03 83 23 23 64  
FAX 03 83 23 23 74

[www.signécetal.eu](http://www.signécetal.eu)

